



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 21 juin 2017 à 19h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice
Mme ZYDEK Christine	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. KLOP Jean
Mme RENAUX Patricia	M. SCHITZ Denis	M. SCHREIBER Roger	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BOGUET Henri
M. LOUIS Jean-Charles		M. CHRISTNACKER Daniel
M. WALTER Jean-Marie		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge

Absents excusés :

M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine
Mme CEDAT-VERGNE Nath.	M. WANNINGER J.-Marc	M. DORVEAUX Lionel
M. GANDECKI Claude	M. FRIJO Antoine	M. SAPIN Bruno
M. PERON Patrick	M. PERLATI Daniel	

Absents non excusés:

Mme FICARRA Béatrice	M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François
M. SEGURA Olivier	M. BROUILLET Laurent	Mme VENTOLINI F.

Du début (19h13) à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 9
Absents : 17

La séance est levée à 19h51.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, Directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
Mme BERNIER Sophie, Responsable des affaires juridiques du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de mission PDU du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, Chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, Secrétaire assistante du SMiTU

POINT 1 Bis – DELIBERATION N° 2017/27 – INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR

Le Président propose à l'assemblée délibérante l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour du Comité Syndical concernant la modification de la grille tarifaire du SMiTU actant la suppression des « Pass Scool Département ».

Le point sera présenté à la suite du point I.18.

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour ;
- de présenter ce point au moment opportun.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents accepte :

- l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour ;
- sa présentation à la suite du point I.18.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 22 juin 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 22/06/2017...
Le Président du SMiTU